



GARE DE NAVES.

Aucun habitat à l'emplacement de la Gare n'est représenté sur la carte de Cassini (18^e) ni sur la carte d'état-major (19^e). « La Gare », nom de lieu récent, est dû à la création du P.O.C en 1904.

- À la gare de Naves, en 1901, 1 maison abritaient 5 personnes. Le village compte actuellement 23 habitants.
- À la Borie, en 1901, 7 maisons abritaient 7 ménages soit un total de 44 personnes. Le village compte actuellement 20 habitants. On remarque, une croix ancienne en bois, avec une date gravée (1735 ou 1755).

Le Paris-Orléans-Corrèze (P.O.C)

Inaugurée en 1904, la ligne P.O.C (affectueusement surnommée « **Transcailladou*** ») reliait Argentat, Uzerche et Treignac par Tulle et Seilhac. Ce réseau secondaire a transporté durant 56 ans voyageurs, marchandises et bétail ; cette ligne ferroviaire permettait de désenclaver de nombreux villages éloignés de la ville et a rencontré très vite un large succès. La première locomotive à vapeur, la Batignolles 120 T, fut remplacée par la Mallet en 1906, plus puissante et adaptée aux contraintes topographiques. L'arrivée de l'autocar dans les années 30 a concurrencé le P.O.C, devenu trop lent : la fréquentation en baisse incite la compagnie à fermer la ligne. De nouveau largement utilisé lors de seconde guerre, le P.O.C souffre d'un manque d'entretien et de problèmes de vétusté ; malgré une amélioration apportée par l'arrivée des autorails Verney et Billard dans les années 50 (vitesse de 36 km/h), l'exploitation du réseau devient trop coûteuse : la ligne pour les voyageurs s'arrête en 1969, celle pour les marchandises en 1970 (une association s'occupe de restaurer et d'animer ce patrimoine : <http://www.transcorrezien.com/>).

La création du P.O.C et de la gare à Naves a favorisé l'installation de familles dont l'activité était liée au trafic des marchandises et des voyageurs. Selon Irène Graulier, dans les années 30-50, 7 familles étaient spécialisées dans le commerce (marchands de légumes, fruits et vins), la restauration (un restaurant à côté de la gare), le transport, la vente de matériaux ; il y avait une scierie (toujours en service) et un forgeron.

COUP DE CŒUR...



Parcours du P.O.C entre Tulle et Naves



Edifices Remarquables

- Un logis datable de la fin du 19^e s., début du 20^e avec une toiture à deux pentes et deux **croupes** couvertes en ardoises de Corrèze. Présence de **lucarnes**. C'est une ancienne forge. Le forgeron ou maréchal ferrant était un personnage important. C'était le maître du feu et du fer. Il besognait dans un antre obscur où luisaient d'inquiétantes braises. Il battait le fer à tour de bras et son marteau rebondissait sans cesse sur l'enclume. Il n'en n'existait pas dans tous les villages et le déplacement des paysans s'avérait nécessaire. Il fabriquait les socs de charrues, le petit outillage manuel, il entretenait aussi les outils et le matériel agricole et s'occupait de sertir les boîtes de conserve. Il assurait aussi bien les travaux de forge que le ferrage des boeufs de labour, des chevaux, ainsi que des ânes. Le ferrage réclamait pour sa mise en place, mais aussi pour la réalisation, le savoir faire d'un homme de métier. Nous pouvons voir sur le côté gauche de la maison, le travail à ferrer. Le bâti, est formé de 4 poteaux en bois équipés d'accessoires (cales, outils, sangles), qui servaient à attacher et à soulever les animaux de trait afin de les soigner ou de les ferrer.



- Le Moulin de Pasquet se situe en contrebas de la route allant de la Gare de Naves à Lestrade. C'est Joseph Pasquet, laboureur à Lestrade, qui en l'achetant en 1759, est à l'origine de son nom actuel. Autrefois il était connu sous la dénomination de « Moulin des Horts » voire de « Moulin de Lestrade, aux appartenances des Horts ». La bâtisse actuelle a été reconstruite en 1908 (avec l'acquisition d'une turbine hydraulique, c'est alors une des première maison à s'éclairer avec l'électricité) et fut modifiée dans les années 1930 (installation de cylindres). La minoterie cessa son activité en 1967. Des encadrements en pierre datant au moins du 17^e s. subsistent dans une de ses parties basses.



QUELQUES PLANTES THÉRAPEUTIQUES...

- Le cassis est estimé pour ses feuilles et son fruit qui sont un bon remède contre la morsure des bêtes venimeuses. On fait prendre une décoction aux hommes et aux animaux, en appliquant en même temps le marc sur la plaie.
- Les baies du Genévrier, *Juniperus communis*, écrasées, macérées dans l'eau, donnent après fermentation, une espèce de vin dont on se sert de boisson pendant l'été. Elles facilitent aussi la digestion, on en fait des tisanes et infusions. En médecine vétérinaire, ces baies sont employées, comme diurétique et tonique pour prévenir la pourriture des moutons.

Pour nous contacter : chandarers.naves@gmail.com